

Prix d'un avocat pour le permis de conduire : comment sont calculés les honoraires ?

Fiche pratique publié le **18/11/2026**, vu **256 fois**, Auteur : le blog du droit routier

Le coût d'un avocat pour le permis de conduire dépend de la procédure et des démarches nécessaires. Découvrez les principaux tarifs et les éléments à vérifier avant de confier votre défense.

Faire appel à un avocat après une suspension de permis, une invalidation pour solde de points nul ou une convocation devant le tribunal représente un coût qu'il est important d'anticiper.

Les honoraires varient selon la nature de la procédure, sa complexité et les diligences nécessaires. Pour permettre aux conducteurs de mieux comprendre ces différences, le Cabinet Kirmen & Lefebvre publie ses tarifs d'avocat en droit routier.

Pourquoi les honoraires peuvent-ils varier ?

Deux affaires concernant une même infraction peuvent nécessiter un travail juridique différent.

Une contestation simple peut se limiter à l'analyse de documents et à la rédaction d'un recours. Une procédure pénale peut demander l'étude du dossier de poursuite, la recherche d'irrégularités, la préparation d'une défense et l'assistance à une audience.

D'autres éléments interviennent dans la fixation des honoraires, notamment l'urgence, le nombre de procédures engagées et les démarches complémentaires nécessaires.

C'est pourquoi un avocat doit pouvoir expliquer précisément les prestations correspondant au montant proposé.

Quels frais sont compris dans le forfait ?

Avant de choisir un avocat, il est essentiel de vérifier ce que comprennent ses honoraires.

Le forfait peut couvrir l'analyse du dossier, les échanges avec le client, la rédaction des actes et l'assistance devant une juridiction, selon les conditions de la mission.

Au Cabinet Kirmen & Lefebvre, **les frais de déplacement des avocats sont inclus dans le forfait convenu**, y compris lorsque l'intervention se déroule en dehors de Paris.

Les prestations effectivement comprises sont précisées dans une convention d'honoraires établie avant l'intervention.

Comment connaître le coût exact de sa défense ?

La première démarche consiste à présenter sa situation et à transmettre les documents utiles : convocation, arrêté de suspension, lettre 48SI ou avis de contravention.

Le Cabinet Kirmen & Lefebvre propose un **premier échange téléphonique gratuit** et une consultation juridique au cabinet facturée 150 € TTC.

Après examen du dossier, une proposition d'honoraires peut être établie en fonction des démarches nécessaires.

Connaître les honoraires avant de s'engager permet de choisir son avocat en disposant d'une information claire sur le coût et le contenu de sa défense.

Copyright © 2026 Légavox.fr - Tous droits réservés